

RÈGLEMENT NUMÉRO E-2754

PROMULGATION

AVIS est par la présente donné que le Règlement numéro E-2754 autorisant un emprunt de 600 000 \$ pour le financement des dépenses relatives à des travaux de protection des immeubles municipaux a été adopté à la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Lachine tenue le 15 mars 2010 et a été approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 17 mai 2010.

Ce règlement peut être consulté à la mairie d'arrondissement aux heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Donné à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 3 juin 2010.

M^e Danielle Ruest
Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Lachine

BY-LAW NUMBER E-2754

PROMULGATION

NOTICE is hereby given that By-law number E-2754 authorizing a loan of \$600,000 to finance expenses related to municipal building protection works was adopted at the regular council sitting of the borough of Lachine held on March 15, 2010, and was approved by the ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire on May 17, 2010.

This by-law may be consulted at the borough hall during regular business hours.

The present by-law becomes effective the day of its publication.

Given at Montréal, borough of Lachine, this June 3, 2010.